



Annexe 6

Démocratie locale : l'exemple du 14^e arrondissement parisien

*Les conseils de quartier ont souvent été critiqués pour leur faible autonomie vis-à-vis de la mairie, par le caractère limité des thèmes traités (« les crottes de chien », les place de stationnement) et par la participation sélective de ceux qui assistent aux réunions (les classes moyennes, les retraités, les déjà militants des associations, syndicats ou partis), par leur faible possibilité d'influence sur les décisions politiques importantes. Ces critiques sont en grande partie justifiées mais certaines expériences, en banlieue, dans de nombreuses villes de province ou dans quelques arrondissements parisiens, montrent aussi, sous certaines conditions, des opportunités pour un nouveau rôle des citoyens et pour la reconnaissance de leur « expertise d'usage ». **Dominique Gentil**, militant dans le 14^eme, nous présente le résultat de ses observations.*

Dans le 14^e, après 25 ans de domination de la droite au niveau parisien et de l'arrondissement, la démocratie locale et la concertation ont été un des enjeux majeurs des élections municipales de 2001. Pour la droite, la situation ne posait aucun problème et le terme de démocratie semblait, en soi, suspect : « arrêtez de parler de démocratie, je ne peux plus entendre ce mot, c'est insupportable » répondait le maire (RPR) de l'époque à une question d'une conseillère socialiste¹.

Avec l'arrivée de la gauche à la mairie de Paris, les instances représentatives classiques (conseil d'arrondissement, CICA) trouvent un nouveau souffle et les conseils de quartier (CDQ), acteurs de la démocratie participative, voient le jour.

Nouveau maire du 14^e, Pierre Castagnou convoque, en juin 2001, les États généraux de la démocratie locale et de la vie associative pour « élaborer une charte du partenariat associatif et citoyen ». Un groupe de travail d'une vingtaine d'habitants se réunit à partir de septembre 2001 pour établir une charte des conseils de quartier, dotés de quatre collègues : habitants, associations, acteurs socio-économiques et élus (sans droit de vote). La prépondérance des habitants, tirés au sort, dont sera issu le président (et non un élu) est une originalité du 14^e (en 2010, partagée par 5 arrondissements parisiens), avoir un observatoire des conseils de quartier en est une autre. L'arrondissement est découpé par la mairie en six quartiers.

On pourrait faire un inventaire à la Prévert de tous les thèmes abordés par les conseils de quartier en réunion publique : « Les antennes relais, ondes de choc », « la nouvelle place Demy, un marché qui nous enchante », « la piétonisation à petits pas (Daguerre) », les sans-abris, l'affichage libre, la propreté, la pension de famille de la rue de la Gaité, projet architectural et enjeu de mixité sociale, le réveillon de la Saint Sylvestre à Mouton Duvernet, organisé par les conseils de quartier.

¹ Cf. le numéro 48 du journal local indépendant, sans publicité ni subvention « La Page du 14^e ».

Mais, sans doute, l'apport essentiel des conseils de quartier a été de créer un nouvel espace public, offrant une occasion de réapprendre la citoyenneté, mais en montrant aussi toutes les difficultés. Devenir citoyen, dépasser ses problèmes personnels, replacer le quartier dans un ensemble plus vaste, créer un espace public, respecter les règles d'un débat démocratique où l'argumentation l'emporte sur l'invective est un long processus qui devrait commencer à l'école, se poursuivre dans les médias et la vie politique, économique ou associative.

Le fonctionnement et le compte-rendu des réunions publiques, les entretiens avec leurs responsables, sont traités régulièrement dans le journal local, *La Page*², qui présente aussi régulièrement les activités des associations, très actives dans l'arrondissement ou de nouvelles formes de débats ou d'initiatives comme le Forum social local du 14^e qui relie le local au global et invente un équilibre entre débats et autres formes d'expression comme théâtre ou musique, comme les campagnes pour le vote des étrangers aux élections locales ou l'Université populaire du 14^e qui a consacré un cycle à la démocratie en 2012.

² Voir notamment le récent numéro 100, paru en novembre 2013, qui trace l'évolution de l'arrondissement sur 25 ans (1988-2013)